

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 18 OCTOBRE 2023

Nombre de membres
du Comité Syndical
du Syndicat **21**

Nombre de membres
qui se trouvent en
fonction **21**

Nombre de délégués :
- présents : 14
- représentés : 2
TOTAL **16**

L'an deux mille vingt trois, le 18 octobre à 18 heures 00, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

Membres présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG	EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE-MOSELLE
- M. Eric FRANCHET M. Alexandre GONCALVES - Mme Chantal JEANPERT M. Jean-Luc SCHICKELE M. Pierre THIELEN	- - M. Jean HUMANN - M. Pierre OZENNE M. Thierry SCHAAL -	M. Jean-Louis BATT M. Pierre BURTIN - M. Christian HALTER M. Alain JEROME M. Jean-Bernard PANNEKOECKE M. Denis TURIN

Membres représentés :

M. Laurent ULRICH de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
ayant donné procuration à M. Jean HUMANN.
Mme Michèle ESCHLIMANN du SDEA,
ayant donné procuration à M. Pierre BURTIN.

Excusés :

Mme Marie-Reine FISCHER de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,
M. Julien HAEGY de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,
Mme Catherine GRAEF-ECKERT de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
M. Marc HOFFSESS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
Mme Pia IMBS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – ADHESION AU POLE DE GESTION DES MILIEUX NATURELS GRAND EST

N° 23-95

LE COMITE SYNDICAL

VU le courrier du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine du 13 juin 2023 ;

VU la Charte du Pôle de Gestion des Milieux Naturels Grand Est ;

CONSIDERANT que l'adhésion à titre gracieux au Pôle de Gestion des Milieux Naturels Grand Est permettra de participer aux échanges et réflexions du réseau de gestionnaires, de bénéficier d'un accès privilégié aux outils et aux données mis à disposition et de contribuer au Comité Technique ;

SUR PROPOSITION de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
valide**

l'adhésion du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig au Pôle de Gestion des Milieux Naturels du Grand Est,

autorise

le Président à signer la lettre de demande d'adhésion au Pôle de Gestion des Milieux Naturels du Grand Est et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Luc SCHICKELE

Transmis au représentant de l'Etat le : 19 octobre 2023

Publié le : 19 octobre 2023